



Plume d'argent

N°25

LES JEUNES DU SERVICE CIVIQUE



Visite de Monsieur le Maire



à découvrir en page 3

Visite dans le cadre du Service Civique



Les Olympiades



Les Jardins du Cœur

Editorial



Sylvain Connangle
Directeur

Le deuil de notre collègue, Jean-Marie, nous a tous profondément attristés. Il restera dans nos mémoires pour toujours. Grâce à votre solidarité, votre soutien et à votre mobilisation depuis ce drame, l'établissement a pu maintenir son activité et sa qualité de prestation. Bien-sûr, je tiens à témoigner ma profonde gratitude au Dr Seret qui a bien voulu pallier temporairement à cette absence pour permettre de poursuivre l'animation du projet de soin. Par ailleurs, et malgré cet événement tragique, de nombreuses activités ont été proposées durant cette période, facilitées par l'arrivée des jeunes en service civique qui ont d'ailleurs fait l'objet d'une belle rencontre le 17 avril avec de nombreuses personnalités, mais aussi par l'aménagement de l'esplanade extérieure qui facilite notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite. D'autres événements sont à mentionner, et en particulier les olympiades qui ont permis à différents services de s'affronter ! Bravo à St Marc RDC qui a remporté cette compétition.

Profitez des belles journées, mais c'est l'occasion aussi de vous rappeler les consignes à appliquer en cas de grosses chaleurs.

Bonnes vacances à tous

Le nouveau site, c'est pour bientôt !

www.ehpadlamadeleine.fr

Sommaire

- **Vivre ensemble** p03
- **Conférence débat : France-Québec** p04-05
- **Renouvellement convention tripartite** p06
- **Les jardins du coeur**..... p07
- **Visite de Monsieur le Maire**..... p08
- **Une esplanade : ça roule !** p09
- **Les Olympiades** p10-11
- **Zoom sur les animations**..... p12-13
- **Bienvenue au Docteur – Sigles à connaître** p14
- **Le calendrier de philotée** p15-18
- **Une histoire, une vie** p19
- **Toute une histoire**..... p20
- **La bienvenue aux Résidents**..... p21
- **Au revoir à ceux qui nous ont quittés** p22
- **Poème** p23
- **Un peu de détente** p24
- **Mémoire d'éléphant** p25-26
- **Les perles du Bac 2015 – Solution Jeux** p27

Hommage



Le Docteur Jean-Marie Charles, par l'exemplarité de sa carrière, nous laisse le souvenir d'un homme intègre, droit mais aussi avec un grand cœur qui avait le souci permanent d'apporter du bien-être et du confort aux personnes âgées que l'on nous confie.

Il était pour moi un très proche collaborateur, avec qui nous avons construit de nombreux projets et relevé un grand nombre de défis. Toute ma sincère affection à ses proches.

Sylvain Connangle
Directeur

Vivre ensemble

Un dispositif à développer

Hervé Bournoville, Sous-Préfet de Nontron, à l'Ehpad La Madeleine



Echange entre Camélia Boudraa, service civique, et une résidente de l'Ehpad.

Vendredi 17 avril 2015, Hervé Bournoville présente le « plan départemental » dont l'objectif est de développer le service civique encore trop peu populaire sur l'ensemble du territoire français.

En Dordogne, plus des deux tiers des services civiques s'exercent dans le cadre d'une association. Depuis 2007, l'Ehpad La Madeleine les accueille.

L'Ehpad compte le plus grand nombre de jeunes de 16 à 25 ans bénéficiant de ce dispositif. Sylvain Connangle, Directeur de l'Ehpad, explique : « Les services civiques que nous accueillons pour une durée de six mois ne sont ni stagiaires, ni salariés, mais ils ont toute leur place auprès des personnes âgées et du personnel de la maison. Les jeunes assument tous des missions très différentes les unes des autres qui contribuent à enrichir la prise en charge des résidents. »



Béatrice Lartisant auprès de 3 jeunes en service civique : C. Boudraa, M. Rami et V. Manfé félicitée pour son admission en formation d'aide-soignante.

Il est à noter que la loi française prévoit que toute personne morale de droit public peut avoir recours à ce nouveau dispositif tels que les services de l'Etat, les communes, les départements, les chambres consulaires. Hervé Bournoville met tout en œuvre afin de promouvoir le service civique auprès des collectivités pour en optimiser le développement et ainsi atteindre l'objectif que L'Etat se fixe à savoir multiplier par quatre le nombre de recrues en Périgord.

Le service civique, en pratique : ce dispositif existe depuis cinq ans. La durée est de six à douze mois (une fois seulement) et il faut être âgé de 16 à 25 ans. Missions concernant : la solidarité (majoritaire en Dordogne), la culture, l'humanitaire, etc... définis par l'agence nationale du service civique. Pour tous renseignements, consulter le site : www.service-civique.gouv.fr.

Conférence débat : France-Québec

du 11 Mai 2015



**Dominique Rousseau,
Trésorier national
association France-
Québec, ouvre la
conférence-débat.**

Qu'est-ce que l'association France-Québec ?

L'association France-Québec est née en 1968, suite à la visite du Général De Gaulle au Québec.

Elle est dirigée par des bénévoles élus au conseil d'administration pour 3 ans par l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration élit son bureau, dont le président actuel est Dominique Rousseau depuis le mois de mai 2015. Il a été successivement, président du comité de Jumelage Bergerac-Repentigny et président de Périgord-Québec.

Tous les 2 ans, en alternance en France et Québec, un congrès commun permet de se retrouver et de débattre autour d'un thème d'actualité :

Cette année 2015, il a eu lieu à La Rochelle sous le thème :

« Une Langue, des Cultures, un Espace Francophone Ouvert »

Quels sont ses objectifs ?

Cette association, régie par la loi de 1901, a pour but de développer les relations Franco-Québécoises auprès de la société civile et de faire connaître le Québec en France.

Elle a créé un réseau national de plus de 60 régionales dont Périgord-Québec est la plus importante avec 400 adhérents environ sur les 3 500 adhérents Français.

L'association jumelle, Québec-France, constituée de 18 régionales regroupant 1 500 adhérents, a le même but de l'autre côté de l'atlantique.

En quoi consiste-t-elle ?

Elle développe de nombreuses activités culturelles, artistiques, économiques et d'échanges, relayée par son réseau au niveau local.

Parmi ses nombreuses activités, citons en quelques-unes :

- La dictée francophone durant la semaine de la francophonie
- Le prix littéraire France-Québec
- Le concours de SLAM
- Des échanges inter-municipalités destinés aux jeunes de 18 à 25 ans
- La tournée artistique
- Des trophées culinaires
- De nombreuses conférences, notamment sur les enjeux de société

Quel est le but de cette conférence-débat ?

Cette conférence-débat entre dans le cadre des activités de l'association.

A l'occasion du congrès commun de La Rochelle, profitant de la venue de plusieurs spécialistes, France-Québec a organisé une tournée dans ses régionales sur le thème de l'Intergénérationnel.

Quels sont les points importants ?

- Dans un premier temps, la venue de Michel Vennes, fondateur et directeur de l'institut du Nouveau Monde, spécialiste de l'évolution de nos sociétés, en particulier de l'évolution démographique et de ses conséquences.
- La mise en place, face à cette évolution, de nouveaux modèles tant au Québec qu'en France.
- Regarder les parallèles et les différences dans l'approche que nos 2 sociétés en font sur le sujet.
- La présence de 9 jeunes effectuant leur service civique au sein de l'établissement.



Pourquoi l'EHPAD La Madeleine ?

Depuis de nombreuses années l'EHPAD La Madeleine est un partenaire des associations Bergerac-Repentigny et Périgord-Québec.

Les rapprochements de l'EHPAD La Madeleine avec le Québec sont nombreux et certaines applications dans l'organisation du travail au sein de l'établissement ont leur origine au Québec.

Des liens très étroits ont été tissés avec de nombreuses Personnalités du Québec.

Quel est le bilan de cette conférence ?

Le bilan est très positif tant dans son contenu qualitatif, que dans les échanges réalisés.

De nombreux sujets ont pu être abordés et quelques idées permettront certainement de mettre en place une nouvelle approche de la place de chacun dans notre société.

Quels sont les projets futurs ?

De nombreux projets sont dans les cartons, à tous les niveaux.

Nous travaillons à la mise en place de chemins de la mémoire, pour faire suite à la publication de la collection des ouvrages sur les migrants partis pour la Nouvelle France.

Nous étudions également la possibilité d'un voyage d'étude au Québec sur les maisons intergénérationnelles qui s'y développent depuis quelques années.

Plus localement, comme cela a déjà été fait il y a quelques années, nous pourrions refaire la dictée francophone au sein de l'établissement courant mars 2016.

Je tenais pour conclure à remercier Sylvain Connangle et toute l'équipe de l'EHPAD La Madeleine, qui nous reçoivent toujours aussi efficacement et chaleureusement à chaque sollicitation.

Dominique Rousseau

Président National association France-Québec

Renouvellement de la convention tripartite

L'Établissement renouvelle la convention tripartite car elle arrive à terme échu.

La convention a pour objet :

- De définir les conditions de fonctionnement de l'établissement tant en ce qui concerne la qualité de la prise en charge des personnes et des soins qui sont prodigués à ces dernières, en accordant une attention particulière à la formation du personnel, qu'en ce qui concerne les aspects financiers.
- De déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs dans le cadre de chaque section tarifaire – Hébergement – Dépendance – Soins.
- De déterminer les modalités selon lesquelles les actions établies seront évaluées dans le cadre d'une démarche amélioration continue de la qualité de prise en charge des résidents.

Les parties s'inscrivent dans une démarche « d'amélioration continue de la qualité » de la prise en charge des résidents, de l'écoute de leurs attentes et de la satisfaction de leurs besoins et en cohérence avec les moyens et les spécificités de l'établissement, ainsi que les particularités de son environnement.

L'engagement contractuel fait l'objet de la mise en place d'actions concrètes ayant pour but :

- D'améliorer la qualité du service rendu résidents
- D'améliorer la qualité des professionnels exerçant dans l'établissement ainsi que l'organisation de leurs interventions.
- D'inscrire l'établissement dans un réseau gérontologique.

Calendrier d'organisation

<u>PARTICIPANTS :</u> Directeur – Médecin Coordonnateur – Cadre de Santé – Présidente du CLIN – Référente Qualité				
Objectifs	Renseigner les objectifs qualité selon les axes : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance - Gestion interne et management - Prise en charge soignant et accompagnement des résidents 	Valider les documents : <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de l'EHPAD - Liste des pièces attendue dans le cadre du renouvellement - Autodiagnostic 	Organiser la rencontre du 08/04/2015	Renouvellement Convention Tripartite
Dates	20/03/2015 24/03/2015	01/04/2015	01/04/2015	
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - 98% des objectifs sont atteints - Le plan d'action d'amélioration qualité reste à définir selon le délai de réalisation (5ans). 			

Les Jardins du Coeur



Depuis début 2013, les JARDINS du CŒUR mis en place par les RESTOS du CŒUR de BERGERAC ont trouvé leur rythme et continuent d'œuvrer pour le bien-être de ses usagers.

La convention, exemplaire, signée avec l'EHPAD de la Madeleine permet à des bénéficiaires des RESTOS du CŒUR de cultiver, pour eux et pour la communauté des RESTOS, des légumes variés et d'excellente qualité.

Cette action, menée bénévolement par Bernard Chimbaud, remplit pleinement sa mission, et au-delà, des légumes récoltés, permet aux gens qui cultivent de retrouver dignité, confiance en eux et d'être solidaires envers les autres.

Une nouvelle serre a été acquise en 2015 ainsi qu'un chalet qui sert de lieu de convivialité et de réunion. Cette action suscite beaucoup d'intérêt de la part de l'environnement, notamment mairie, associations diverses. Le partenariat s'est enrichi : tous les mercredis et vendredis des enfants et des centres sociaux et des enfants handicapés en fauteuil, encadrés par leurs monitrices viennent apprendre à cultiver un petit potager et à partager la vie aux jardins. Cela crée une animation enrichissante pour tous et les jardins deviennent de plus en plus des jardins de proximité qui s'ouvrent davantage vers l'extérieur. Dans les mois à venir un deuxième chalet va être installé ainsi qu'une clôture qui viendra sécuriser les lieux malheureusement visités et dégradés.

Ce chalet sera aménagé en cuisine simple afin de prolonger les récoltes par de la fabrication de soupes et confitures avec, pourquoi pas, un partenariat avec l'EHPAD afin de bénéficier des conseils et de la pédagogie de quelques aînés volontaires pour nous aider dans ce projet. Donc, l'aventure continue dans de bonnes perspectives.

Gérard Carricaburu



Visite de Monsieur le Maire



Monsieur le Maire est venu rendre visite aux résidents de la Madeleine à l'occasion de la fête des mères.

Lors de son discours, Daniel Garrigue a constaté que l'établissement a bien évolué suite aux différents travaux : « Les aménagements font peu à peu de la maison un petit village à l'intérieur de Bergerac, un petit village avec sa place et ses bâtiments. »



Les résidents ont été ravis de la présence de Monsieur le Maire. A cette occasion, un goûter a été partagé, pour le plaisir de tous.

Une esplanade : ça roule !

Le parc de l'EHPAD La Madeleine a été réaménagé. Les résidents en sont très heureux. Cela leur permet de pouvoir prendre l'air dans un endroit agréable.



Les résidents profitent de ce beau soleil dans le parc, et d'un petit moment au calme avec leur famille.

Marché et défilé à la Madeleine

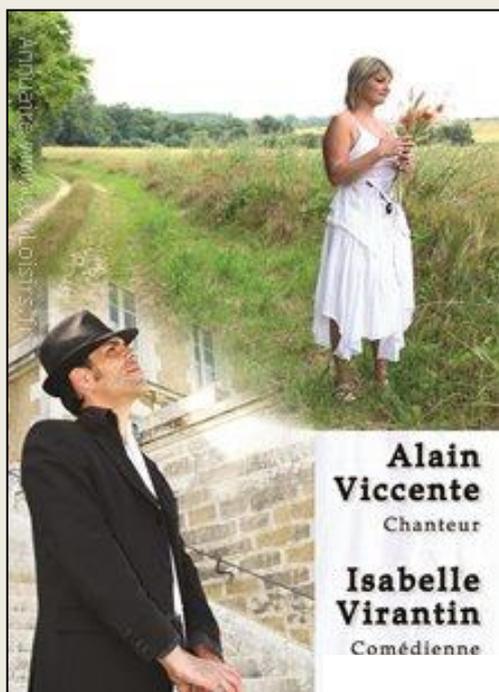


La Maison des Séniors nous a proposés de se retrouver pour un marché aux vêtements et chaussures, le 9 juin dernier.

Elle a permis à certains de nos résidents de se retrouver modèles pour défilé, ayant choisi auparavant leur tenue avec Martine et coiffés par Véronique, notre coiffeuse.

Ce fut une très belle journée.

Les olympiades



**Alain
Vicente**
Chanteur

**Isabelle
Virantin**
Comédienne

Le 25 juin dernier, s'est déroulée à l'EHPAD La Madeleine la 4^{ème} édition des Olympiades.

A cette occasion, l'équipe organisatrice a coordonné la participation des 11 équipes autour des 5 stands, et ce, tout au long de la journée.

De plus, l'association France Alzheimer nous a fait l'honneur de participer à cette journée.

Chaque équipe était composée de 5 résidents et d'un professionnel.

Afin d'animer cette journée, Alain et Isabelle nous ont accompagnés tant pendant les épreuves qu'au moment du repas. Le début d'après-midi a d'ailleurs été rythmé par leur show jusqu'à la remise des prix.

Les équipes gagnantes :



L'équipe organisatrice :



Merci pour cette journée

Zoom sur les animations



Jeux de croquet



Nathalie, l'animatrice, a fait partager et découvrir à nos résidents le jeu de croquet. Ce fut un moment agréable.

Dégustation de fromage



Visite d'une fromagerie et d'un élevage de chèvres avec Nathalie.



Exposé sur l'élevage et ballade sur le site en compagnie des chèvres.



Benjamin le Magicien



Les manipulations de Benjamin le Magicien ont émerveillé les résidents. Chaque assistant essayait de découvrir les mystères de la Magie.



Danse avec Bergerac Accueil



C'est avec plaisir que nous avons reçu le groupe Bergerac Accueil. Ils nous ont apporté un rayon de soleil et un moment d'évasion à travers les différents thèmes musicaux.





Bienvenue au Dr SERET

Depuis le 1^{er} Mai, le Dr Seret a accepté temporairement de rejoindre l'équipe soignante de l'EHPAD.

En tant qu'ancien Médecin généraliste il connaît bien l'EHPAD où il avait de nombreux résidents comme patients.

Comme gériatre, il a une connaissance des problématiques médicales.

Il collabore notamment avec la cadre de santé, Sylviane Augeyrolle, qui assure la coordination soignante et l'informe des problématiques médicales, mais aussi avec l'ensemble des équipes médico-sociales.

Il rencontre les résidents lors de consultation d'accueil, de situation d'urgence, ou à la demande des professionnels de santé.

Il élabore avec les équipes soignantes les projets individualisés ou leur réévaluation.

Il peut être aussi amené à rencontrer les familles.

Il pilote le groupe de réflexion (coupe PATHOS, seconde partie du renouvellement de la convention tripartite).

Dans la vie de l'EHPAD, il participe à différentes réunions.

Il est présent 2 jours par semaine : le Lundi et Mercredi.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Quelques sigles à connaître



AMP.....	Aide Médico-Psychologique
ANESM	Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ARS.....	Agence Régionale de la Santé
AS	Aide soignante
ASG	Assistante de Soins en Gérontologie
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLIC.....	Centre Local d'Information et de Coordination
CTI	Chaîne Télévision Interne
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DT Dordogne...	Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS-DT 24)
EHPAD.....	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
MAIA.....	Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer
MATPA.....	Maison d'Accueil Temporaire pour Personnes Agées
OETH	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
PASA.....	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
UHR.....	Unité d'Hébergement Renforcée

Le calendrier de Philothée

Joseph et ses frères

Vers 1600 avant J-C, Jacob, petit-fils d'Abraham, vivait près d'Hébron, au pays de Canaan avec ses douze fils. Les deux derniers, Joseph et Benjamin, lui étaient particulièrement chers parce que fils de Rachel, l'amour de sa vie. Elle mourut près de Bethléem, à la naissance de Benjamin.

Jacob avait fait faire à Joseph, âgé de 17 ans, une tunique magnifique qui provoqua la jalousie de ses frères. Il eut deux songes qu'il raconta aux siens. D'abord : on faisait la moisson. Sa gerbe se dressa debout et celles de ses frères se prosternèrent devant elle. Peu après, ce furent le soleil, la lune et onze étoiles qui firent de même devant lui. Ses frères le détestèrent mais son père n'oublia pas ces récits.

Un jour, Jacob envoya Joseph voir si les bêtes se portaient bien. L'apercevant de loin, ses frères décidèrent de le tuer puis de le jeter dans une citerne proche. « On verra ce que valaient ses songes ! » Mais Roubène (l'aîné) s'y opposa, voulant le ramener vivant à son père : « Mettez-le dans la citerne, mais ne touchons pas à sa vie. » Quand il arriva, ses frères lui ôtèrent sa riche tunique, le poussèrent dans la citerne et se mirent à manger.



Il virent alors une caravane d'Ismaélites. Leurs chameaux portaient divers aromates pour l'Egypte. Ils pensèrent qu'il valait mieux leur vendre Joseph que de le tuer et devoir dissimuler sa mort. C'est ce qu'ils firent, pour 20 pièces d'argent, et les marchands l'emmenèrent.

Quand Roubène revint, la citerne était vide. Devant son angoisse, il fut mis au courant. Mais il fallait prévenir leur père. Ils trempèrent la tunique dans le sang d'un bouc qu'ils tuèrent et l'envoyèrent à Jacob avec ces mots : « Nous avons trouvé ceci. Ne serait-ce pas la tunique de ton fils ? » Il la reconnut : « Une bête féroce a dévoré Joseph ! » Il le pleura et porta longuement son deuil, refusant toute consolation.

En Egypte, Putiphar, dignitaire de Pharaon, acheta Joseph. Le Seigneur était avec lui et tout lui réussissait. Son maître le constata et l'attacha à son service, avec autorité sur sa maison et lui confiant tous ses biens sur lesquels s'étendit la bénédiction divine. Or la femme de l'Egyptien trouva Joseph à son goût et le somma de coucher avec elle. Il lui répondit très fermement qu'il ne pouvait pécher contre Dieu ni répondre ainsi à la totale confiance de son maître.

Un jour qu'il arrivait pour travailler, la femme de Putiphar l'attrapa par son vêtement, lui ordonnant de la satisfaire. Lui abandonnant sa veste, Joseph s'enfuit. Elle l'appela aussitôt et raconta les faits inversement : c'est lui qui l'avait attaquée et, l'entendant crier, il était parti. Au retour de son mari, elle lui dit la même chose. Il s'enflamma de colère, se saisit de Joseph et le jeta en prison.

Mais Dieu était avec lui et lui fit trouver grâce aux yeux du chef des gardiens. Celui-ci lui montra tout ce qu'il faisait et lui confia les prisonniers. Peu après, le grand échanson du Roi et son grand pannetier commirent une faute et furent mis au poste de garde de la prison que Joseph dirigeait. Ils lui furent aussi remis.

Entrant chez eux un matin, il leur trouva triste mine et leur en demanda la raison. Chacun d'eux avait fait un songe, mais personne ne pouvait les

interpréter. « N'est-ce pas à Dieu de le faire ? leur répondit-il. Racontez-moi ! » Le grand échanson lui exposa le sien et Joseph lui dit que trois jours plus tard il retrouverait son service auprès du Pharaon. Qu'il veuille bien lui parler de lui car il n'avait en rien mérité cet emprisonnement.

A son tour, le grand pannetier demanda le sens de ce qu'il avait rêvé. Joseph lui répondit que dans trois jours Pharaon le ferait pendre à un arbre. Le troisième jour, anniversaire du Roi, celui-ci fit un festin pour tous ses serviteurs parmi lesquels il rétablit le grand échanson dans sa charge. Mais il fit pendre le grand pannetier, comme Joseph l'avait annoncé.

Deux ans plus tard, Pharaon eut un songe. Il était au bord du Nil d'où montaient sept belles vaches bien grasses qui broutaient dans les roseaux. Derrière elles, sept autres vaches très maigres sortaient du fleuve et mangeaient les premières. Un autre rêve suivit : sept gros épis poussaient sur une seule tige. Près d'eux, germaient sept épis maigres et desséchés par le vent qui avalaient les sept épis gras et pleins.



Au matin, Pharaon, troublé, fit convoquer tous les sages d'Egypte. Il leur raconta ses songes. Mais personne ne put les interpréter. Alors le grand échanson parla au Roi du jeune hébreu, serviteur du chef de la prison. Il leur avait expliqué le sens des rêves du grand pannetier et de lui-même, interprétations qui s'avérèrent exactes. Pharaon appela Joseph qui sortit alors de prison.

Le roi d'Egypte lui raconta les songes que ses magiciens ne pouvaient expliquer. « J'ai entendu dire de toi qu'il te suffit qu'on t'en dise un pour que tu l'interprètes ». « Ce n'est pas moi. C'est le Seigneur qui donnera à Pharaon la réponse qui lui rendra la paix ». Puis il lui dit qu'il n'avait fait qu'un rêve : « Dieu t'a indiqué ce qu'il va faire : les sept belles vaches et les sept beaux épis représentent sept bonnes années. Les sept vaches maigres et les sept épis vides seront sept années de famine.

Sept années de grande abondance dans toute l'Egypte seront suivies de sept années de famine qui épuisera le pays. Si le songe s'est répété, c'est que la décision divine est bien fixée et pour bientôt. Maintenant cherche un sage pour diriger l'Egypte, des fonctionnaires pour faire prélever le cinquième des récoltes pendant les sept ans d'abondance et qu'il garde, sous l'autorité du Roi, ces réserves pour la nourriture du pays pendant la famine qui, alors, ne détruira pas l'Egypte ».

Le projet plut à Pharaon et à ses serviteurs. Il dit à Joseph : « Puisque Dieu t'a montré tout cela, personne ne peut être plus qualifié que toi. C'est toi qui auras l'autorité sur ma maison et tout mon peuple t'obéira. Je t'établis sur l'Egypte entière ». Il passa son anneau au doigt de Joseph et son collier d'or à son cou : « Je suis encore Pharaon mais sans ta permission personne ne bougera dans le pays. » Il lui donna un nouveau nom et une épouse de noble famille. Joseph avait alors 30 ans. Il partit inspecter l'Egypte. Pendant sept ans la terre produisit à plein. Il entreposait dans les villes toutes les récoltes de la campagne environnante.

Puis commença la famine. Elle sévissait partout et le peuple réclamait du pain au Pharaon qui renvoyait à Joseph. Il ouvrit les réserves et vendit du blé tandis que la faim augmentait. On venait de partout pour acheter de la nourriture.

Jacob lui-même y délégua ses fils afin d'en ramener des provisions mais, craignant qu'il lui arrivât malheur, il garda Benjamin près de lui. Dès qu'il furent arrivés devant Joseph qui présidait aux ventes, il les reconnut mais sans réciprocité. Se souvenant du passé, il les traita durement, ce qui les amena à parler de leur père, de leur frère mort et du jeune Benjamin.

Il continua à les traiter d'espions et, après trois jours, ne les laissa repartir avec leurs provisions que si l'un d'eux restait prisonnier. Ils acceptèrent, se souvenant comment autrefois ils avaient traité Joseph. C'était leur punition. Ils ne réalisaient pas que celui qui avait ici tous pouvoirs comprenait ce qu'ils se disaient. Sous leurs yeux, Siméon, qui allait rester, fut enchaîné.

Par ordre de Joseph. Le blé fut mis dans leurs bagages ainsi que l'argent dans un sac avec des provisions pour la route. Mais il devaient revenir avec leur plus jeune frère. En chemin, ils trouvèrent l'argent rendu et en parlèrent à leur père à qui ils racontèrent tout ce qui leur était arrivé du fait « de l'homme maître de tout le pays ».

Le temps passa et les provisions fondirent. Jacob leur dit de repartir acheter du blé en Egypte. Ils rappelèrent que pour le pouvoir ils devaient emmener Benjamin. Mais, convaincu qu'il ne reviendrait pas, Jacob s'y refusait : il ne pourrait pas le supporter après la mort de leur frère et en mourrait. Juda se portant garant du retour de Benjamin, ils partirent avec lui, emportant aussi des présents pour celui qui les recevrait.

Apercevant son petit frère, Joseph dit à son intendant de les accueillir chez lui et de leur préparer un bon repas qu'il partagerait avec eux. Puis il sortit. Voyant où on les introduisait et supposant qu'il s'agissait de l'argent trouvé dans leurs sacs au retour, il eurent peur et exposèrent les faits à l'intendant. Ils revenaient donc avec double somme. « Ne craignez pas. C'est le Dieu de votre père qui vous a ainsi donné un trésor dans vos bagages. Votre argent m'était bien parvenu. » et il libéra Siméon.



Au retour de Joseph, ils lui offrirent le présent préparé et, prosternés devant lui jusqu'à terre, lui donnèrent de bonnes nouvelles de leur père dont il s'informait. Emu par la vue de Benjamin, Joseph alla dans sa chambre pleurer discrètement. Puis le repas fut servi. Il donna ensuite ordre à son intendant de remplir au maximum leurs besaces, de remettre à chacun son argent sur le dessus du sac et de déposer sa coupe précieuse sur le haut de celui du plus jeune. Il partirent avec leur ânes à la première heure du jour.

Comme ils n'étaient pas encore loin, Joseph envoya son intendant à leur poursuite pour leur dire : « Il ne faut pas rendre le mal pour le bien : n'avez-vous pas la coupe dont il se sert pour boire et pratiquer la divination ? Ce qu'ils ont fait est très mal. » Les ayant rattrapés, l'envoyé leur répéta ces paroles. Etonnés, ils répondirent qu'ils n'avaient rien volé chez son maître. Qui aurait cet objet mourrait et eux-mêmes resteraient en esclaves. Ils firent fouiller leurs besaces. On trouva la coupe chez Benjamin. Ils déchirèrent leurs vêtements (signe de détresse juive) et revinrent en ville avec leur ânes rechargés.

Joseph était encore chez lui. Ses frères se précipitèrent devant lui, face contre terre : « Qu'avez-vous fait ? Ne savez-vous pas que je pratique la

divination ? » Ne pouvant les justifier, Juda dit : « Nous serons les esclaves de Monseigneur, nous et celui qui possédait la coupe. -Loin de moi d'agir ainsi ! C'est celui qui avait ma coupe qui sera mon esclave. Vous, retournez en paix près de votre père. »

Juda explique alors à Joseph la difficulté qu'ils avaient eue pour décider Jacob à leur confier Benjamin et comment lui-même s'était porté garant de son petit frère qui était la raison de vivre de son père. Bouleversé par ce récit, il fit sortir tout le monde et les rassura : « Je suis Joseph que vous avez vendu pour m'envoyer en Egypte. Mais ne vous tourmentez pas : c'est pour nous sauver la vie que Dieu m'a fait venir ici avant vous. Ce n'est pas vous qui l'avez fait, mais le Seigneur qui m'a élevé au rang de gouverneur de tout le pays.

Retournez vite chez mon père et dites-lui : « Rejoins-moi sans tarder. Tu habiteras le pays de Goshen et tu seras près de moi avec toute la famille et tous tes biens. Je veillerai à ce que vous ne manquiez de rien. » C'est bien moi qui vous parle. Dites-lui tout ce que vous avez vu ici et mon prestige. Dépêchez-vous ! »

La nouvelle parvint au Pharaon qui pressa à son tour Jacob de venir s'installer en Egypte avec tous les siens et ses biens. «Ce qu'il y a de mieux ici vous appartient ». Chargés de ces bonnes nouvelles, ses fils repartirent mais eurent du mal à convaincre leur père que Joseph était vivant et l'appelait.

Il partit avec tout ce qui lui appartenait. A Bershéba, il offrit des sacrifices au Dieu d'Isaac, son père, et le Seigneur lui parla une nuit : « Ne crains pas d'aller en Egypte car j'y ferai de toi une grande nation. J'y descendrai avec toi et t'en ferai remonter et Joseph te fermera les yeux. » Entouré de ses troupeaux et avec tous ses biens acquis en Canaan, Jacob arriva en Egypte avec sa descendance, soit 70 personnes.

Présenté par Joseph au Pharaon, sa famille fut très bien accueillie. Il leur donna le pays de Goshen comme bergers. Jacob avait 130 ans. Joseph pourvut à tous ses besoins, comme l'avait ordonné le Roi, pendant 17 ans. Malade alors, il donna sa bénédiction à ses douze fils et à Ephraïm et Manassé, fils de Joseph, puis il mourut. Selon sa volonté, il fut enterré dans la propriété funéraire achetée par Abraham pour Sara puis lui-même.

Joseph resta en Egypte avec la famille de son père. Disant adieu à ses frères à 110 ans, il leur annonça que Dieu les visiterait et les ferait rentrer dans le pays « qu'il a fait serment de donner à Abraham, Isaac et Jacob » et leur fit jurer de faire alors remonter ses ossements. Il fut donc enbaumé, en attendant la sortie d'Egypte à la suite de Moïse.

Philotée

Références : Ce texte est issu de la Bible : Genèse, chapitres 37 à 50

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique en parle au n°312
L'Atlas biblique Larousse le situe P.18 et 36

Une histoire, une vie

GENOCIDE ARMENIEN

Le 24 avril de cette année 2015, nous avons suivi avec plus ou moins d'attention la commémoration du centenaire du génocide arménien.

L'Arménie était depuis le 15^{ème} siècle une province chrétienne de l'empire Ottoman. En 1915, la population avoisinait 2 millions d'habitants, avant les massacres et les déportations vers la Syrie et la Mésopotamie ou l'enfermement dans des camps. On peut estimer le nombre des victimes à près de 1,5 million. Faut-il rappeler que de 1915 à 1918 les Turcs étaient les alliés des Allemands. Les massacres ont duré jusqu'à la capitulation de l'empire Ottoman le 30 octobre 1918.

Les rescapés tentent de trouver refuge dans la province de Cilicie au nord de la Syrie. Mais en 1921, cette province est rattachée à la Turquie. Nouvel exode des rescapés arméniens vers la Syrie et le Liban, l'Amérique du Nord et la France, entre 1923 et 1924. 65000 arméniens débarqueront à Marseille.

Je voudrais vous relater un fait extraordinaire qui a eu lieu en septembre 1915 en Syrie sur les bords de la Méditerranée.



Des milliers d'Arméniens se réfugient sur la côte dans l'espoir d'un éventuel secours. Par miracle la flotte française croise dans les parages, commandée par l'amiral Dartige du Fournet. On lui signale les appels au secours des chrétiens en détresse. Alors, le commandant de l'escadre, sans attendre des ordres qui n'arrivaient pas, et au risque de compromettre sa carrière, prend la décision d'embarquer ces pauvres gens voués à la mort. Ils seront plus de 4000 à être accueillis sur les cuirassiers militaires. Ils seront débarqués à Port Saïd et échapperont ainsi au massacre.

De nos jours encore des chrétiens appellent au secours, mais point d'Amiral français pour les secourir. Cet acte de courage valut à notre Amiral d'être démis de ses fonctions en 1916. Si j'ai voulu vous faire ce bref récit sur un homme d'exception, c'est qu'il repose aux côtés de son épouse dans un petit cimetière de notre Périgord, plus exactement à Saint Chamassy près du Bugue.

Hubert Chazeau

TOUTE UNE HISTOIRE

Dans les « Plumes d'Argent » précédents vous avez suivi, tout au cours de son histoire et depuis 1682, l'évolution de la maison de retraite de la Madeleine. Connaissant l'importance et le développement actuel (voir l'article du Docteur Bertrand Rousseau Président du Conseil d'Administration) dans la revue L'Avenir du Passé, il est temps de prendre connaissance du personnel et des bénévoles qui font vivre cette institution.

Après les Sœurs de la Miséricorde, puis les sœurs de Sainte Marthe, un Conseil d'Administration et des Directeurs en ont assumé la responsabilité. Actuellement, et depuis le 20 Janvier 2005, Monsieur Connangle, après avoir succédé à Monsieur Montagut, a comme son prédécesseur la lourde tâche de diriger la maison. C'est avec gentillesse qu'il a bien voulu m'informer de la composition de ses équipes travaillant au bien-être des résidents. Ainsi aujourd'hui 180 salariés sont répartis dans trois grandes familles de services.

1/ Les services généraux

Ils sont composés des services techniques, administratifs, cuisine, entretien, et blanchisserie.

2/ Les services para-médicaux et médico-sociaux.

Ils comprennent : Le médecin coordonnateur, la cadre de santé, la surveillante, les infirmières, les aides soignantes, les aides médico psychologiques.

Des services transversaux comprenant des psychologues, des psychomotriciennes, un ergothérapeute, un orthophoniste, avec sur les lieux, une pharmacie ainsi que des animateurs.

3/ Les services de soins et de confort

Pour compléter ces services de base, coiffure, esthétique, pédicure, manucure, et podologue se trouvent sur place. Autour de l'EHPAD, différentes actions comme la mise en place de l'hébergement temporaire, l'accueil de jour, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), la plateforme d'accompagnement et de répit, la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) ainsi que la consultation mémoire en partenariat avec les Gériatologues du territoire.

En projet, une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) qui sera opérationnelle mi-2016, l'objectif étant d'offrir un accompagnement adapté pour les personnes démentes et déambulantes.

4/ Les bénévoles

Dans les locaux de la MATPA, j'ai rencontré Madame Montagut la responsable des bénévoles.

Les bénévoles s'occupent d'un atelier de décorations et d'activités extérieures, en relation souvent avec certaines associations. Leur travail est très divers, elles s'occupent de décorer la maison de retraite suivant les évènements de l'année avec un temps fort pour Noël. Elles organisent les marchés de Noël et participent à la semaine bleue.

Les ventes des produits fabriqués servent à financer les animations et les spectacles. Les bénévoles de ces ateliers sont souvent d'anciennes salariées. Elles ont exprimé leurs motivations par le plaisir de garder des relations avec les résidents et les anciens collègues qu'elles retrouvent toutes les semaines. Le bonheur de travailler dans et pour la maison est aussi très important pour elles.

Tout aussi important, un autre groupe animé par le Père Michon et Madame Garrigue, s'occupe de la pastorale.

Maintenant vous connaissez mieux votre maison de retraite. Nous pouvons rendre hommage à toutes ces personnes qui depuis le Conseil d'Administration, le Directeur, les équipes médicales, les salariés et les bénévoles, s'emploient avec dévouement au fil des jours, à rendre votre établissement accueillant, et humain. Ils restent tous à l'écoute de votre bien-être, tout en développant les services indispensables que demandent notre époque, et ceci toujours dans le même esprit que les sœurs fondatrices. En conclusion, nous avons fait le tour de cette belle histoire de la maison de retraite de la Madeleine qui depuis 1682 n'a pas cessé d'héberger, d'accompagner, et soigner les personnes de toutes conditions ne pouvant plus rester seules, et devenant dépendantes.

Annie Desplat

Bienvenue aux Résidents

Janvier

Mme AUDEBERT Marie 06/01/2015
Mme ROUSSEL Paulette 07/01/2015
M. MAURIN Claude 12/01/2015
Mme BISMUTH Ginette 12/01/2015
M. ALARY Jean-Jacques 15/01/2015
Mme BERTIN Andrea 19/01/2015
Mme OURSEL Anne-Marie 21/01/2015
Mme MAGNAUD Odette 26/01/2015
M. l'Abbé MONIOTTE Claude 28/01/2015
M. MARCHIORO Plinio 29/01/2015
Mme LANSADE Hélène 29/01/2015

Février

Soeur MAURY Marie-Micheline 16/02/2015
Mme SOUILLAC Marie-Louise 19/02/2015
Mme CASSOL Lucie 19/02/2015
Mme CLERGEAU Odette 23/02/2015
Mme LAFFORGUE Odette 24/02/2015
M. ARBRE René 24/02/2015

Mars

M. DEZON Gabriel 04/03/2015
Mme FRONT Jacqueline 05/03/2015
Mme FAVORY Charlotte 06/03/2015
M. FAVORY Louis 10/03/2015
Mme MOREAU Elise 16/03/2015
Mme GUIMBAUD Yvonne 30/03/2015
M. PLAZY André 30/03/2015

Avril

Mme LEYGUES Elia 02/04/2015
Mme MAZEAU Gilberte 07/04/2015
M. ARFEIL Emile 17/04/2015
Mme VERDIER Laurentine 22/04/2015

Mai

Mme HENON Louise 11/05/2015
Mme GRASSET Jeanne 18/05/2015
Mme BRIVER Germaine 19/05/2015

Juin

Mme MOREL Paulette 04/06/2015
Mme MARIN Lelia 15/06/2015
Mme VALADE Yvette 29/06/2015
Mme DEVIER Marcelle 30/06/2015

Au revoir à ceux qui nous ont quittés

Janvier

Mme MARMET Hugette 07/01/2015
Mme POISSON Maria 08/01/2015
Mme LESBOS Marie-Thérèse 09/01/2015
Mme BAUDOUIN Dominique 19/01/2015
Mme DESPORT Marcelle 24/01/2015
M. DAMBIER Paul-François 28/01/2015
M. DUPUY Roger 28/01/2015

Février

M. LESCOU Adrien 06/02/2015
Mme MARTINEZ Marie-Louise 09/02/2015
M. MOSER Jacques 12/02/2015
Mme CORDIER Yvette 19/02/2015
Mme GRENIER Hugette 21/02/2015
M. DULIEUX Albert 21/02/2015

Mars

Mme MEDINA Nadine 03/03/2015
Mme BLONDEAU Jeannine 05/03/2015
Mme LESPINASSE Marie-Louise 06/03/2015
M. VIGNE André 14/03/2015
Mme CLAVERIE Marguerite 20/03/2015
Mme BORDERIE Paulette 20/03/2015

Avril

M. GARREAU René 06/04/2015
Mme SIRVIN Lucette 15/04/2015
Mme VERDIER Edith 20/04/2015
M. TRABALIK Jean 28/04/2015

Mai

Mme CLAVERIE Claudie 06/05/2015
Mme AYRAU Anita Rosa 13/05/2015
M. BOISVERT Marcel 16/05/2015

Juin

Mme LHOMME Igna 02/06/2015
Mr MEYNIER Robert 06/06/2015
Mr LANSADE Jean Maurice 10/06/2015
Mme AMELOT Suzanne 15/06/2015
Mme LASSERRE Ginette 23/06/2015
Mme NAULEAU Colette 25/06/2015

Poème

Un brin de soleil

*Un brin de soleil
Rayonne aujourd'hui
Entre les abeilles
Et quelques 'cui-cui'*

*La nature est calme
Le ciel incertain
Les oiseaux s'exclament
Parmi les refrains*

*Un brin de soleil
Illumine en nous
En douceur vermeille
Loin des esprits fous*

Valérie S. (Art & Poèmes)

Un peu de détente



Charades faciles

1) Mon premier est un insecte qui vit
dans les cheveux
Mon deuxième est le contraire de laide
On passe toujours avec un camion pour vider mon tout

Qui suis-je ?

2) Mon premier est le petit de la vache
Mon deuxième est la onzième lettre de l'alphabet
Mon troisième se forme avec du savon et de l'eau
On respire mon quatrième
Mon tout se trouve dans le dictionnaire

Qui suis-je ?

3) Mon premier, n'aime pas les rats
Mon second, n'aime pas les chats
Mon troisième, est le résultat de 1+1
Mon tout est ce que tu fais

Qui suis-je ?



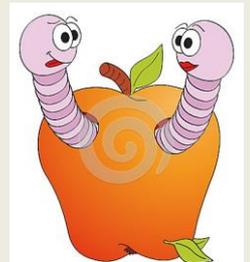
Humour

Deux poules discutent :

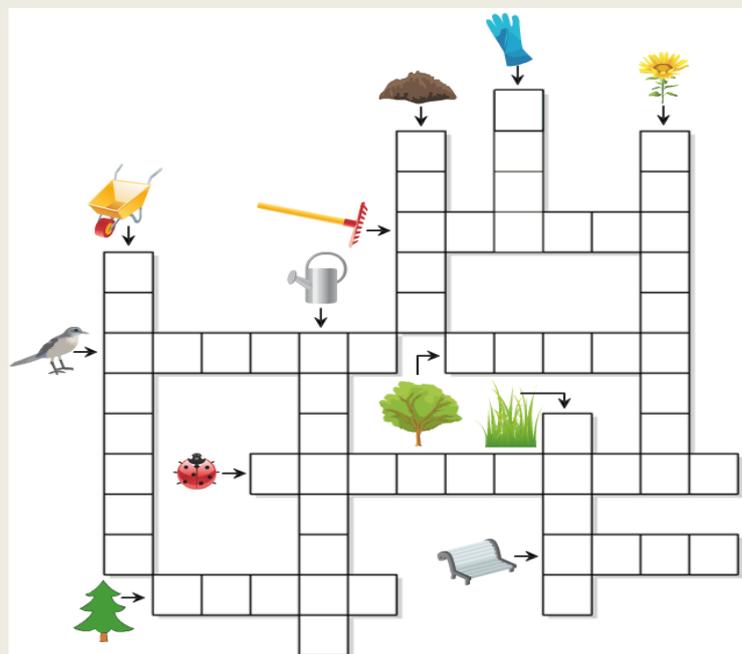
- Comment vas-tu ma cocotte ?
- Pas très bien. Je crois que je couve quelque chose !

Deux asticots se retrouvent dans une pomme :

- Tiens ! Je ne savais pas que vous habitiez le quartier !



Mots fléchés



Mémoire d'éléphant

Psychologues



Pauline BONNAMY

JEUDI : de 8h30 à 17h45

VENDREDI: de 8h30 à 17h45

Poste : 6921



Audrey BIDORET

LUNDI : de 9h00 à 16h30

MARDI : de 9h00 à 17h00

MERCREDI : de 9h00 à 16h00

Poste : 6958

Psychomotriciennes



Evelyne NEZOT

LUNDI : 8h00 à 18h30

MARDI : de 8h00 à 13h00

MERCREDI : 8h00 à 18h30

VENDREDI : de 12h30 à 15h30

Poste : 6926



Emeline DESCHAMPS

LUNDI : de 9h00 à 17h15

1 MERCREDI sur 2 : de 9h00 à 15h15

VENDREDI : de 9h00 à 15h45

Poste 6926



Leslie LE TENO

LUNDI : 9h00 à 12h30

JEUDI : de 9h00 à 12h30

Poste : 6926

Ergothérapeute

Matthieu RAIGNIER

du LUNDI au VENDREDI

de 9h00 à 16h30

Poste : 6915



Orthophoniste



Anne VINCHON

LUNDI : de 9h00 à 12h00

MARDI : de 9h00 à 12h00

VENDREDI : de 9h00 à 12h00

Mémoire d'éléphant

Esthétique

Poste 6953

Coiffure



Véronique MOLLAND

MARDI
de 14h00 à 17h00
MERCREDI
de 13h00 à 18h00

Véronique COUDERC

LUNDI : de 9h00 à 12h00
et de 13 h00 à 17h00
MERCREDI : de 13h00 à 18h00
VENDREDI (Matpa) : de 9h00
à 12h00 et de 13h30 à 17h30



Pédicure

Poste 6925

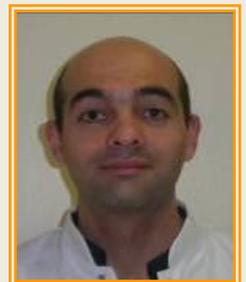
Antigone MONNIER

LUNDI : de 13h30 à 18h00
MARDI : de 8h00 à 12h30
JEUDI : de 14h00 à 18h00
VENDREDI(Matpa) :
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00.



Fabrice GAUTHIER

LUNDI : de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.
MARDI : de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Matpa : tous les 15 jours



Aumônerie

Messe à la Chapelle
du Lundi au Samedi

9h00

Père Jean Besse et
Père Denis Jaffrès



Père René MICHON
Aumônier de L'EHPAD



Messe du Dimanche

10h30

à la Chapelle

Messe dans les
services

15h00

Le vendredi

Les perles du Bac 2015

Philosophie :

- 1) La calomnie se répand comme une traînée de poulpes.
- 2) Oui, le langage est un outil, ne dit-on pas : aux grands mots les grands remèdes ?

Littérature :

- 1) Selon Platon les androïdes seraient la raison de l'amour.
- 2) Parfois on se demande si certains écrivains comprennent ce qu'ils écrivent.

Mathématiques :

- 1) Le triangle est un rectangle avec un côté en moins.
- 2) Un polygone est un homme qui a plusieurs femmes.

Histoire – Géographie :

- 1) L'Afrique du sud a été créée en 1815 par Nelson Mandela.
- 2) Les auteurs du Moyen-âge se sont beaucoup inspirés des auteurs de la Renaissance.

Physique – Chimique :

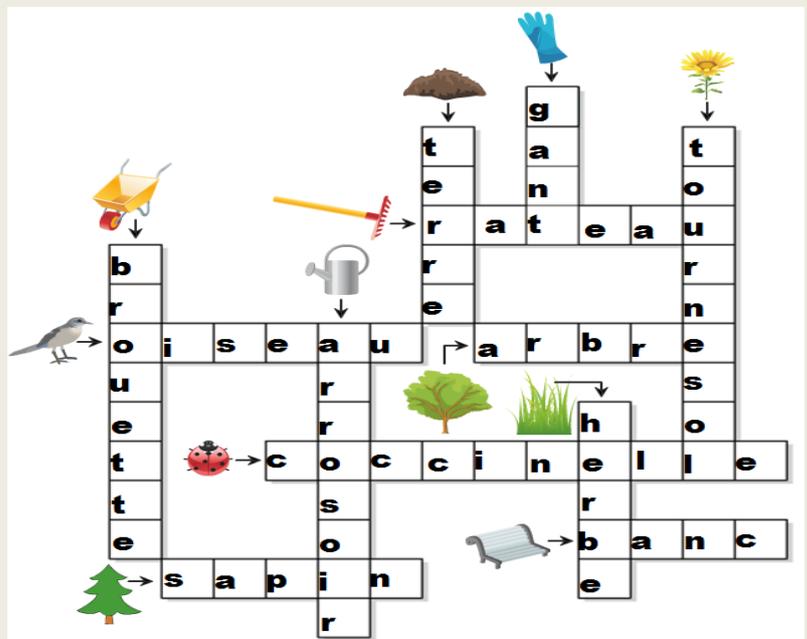
- 1) Les ondes sismiques ne se déplacent pas le lundi.
- 2) On l'a appelée bombe H car elle a été inventée par l'ingénieur Hiroshima.



SOLUTIONS

Charades faciles !

- 1) Poubelle (poux-belle)
- 2) Vocabulaire (veau-k-bulle-air)
- 3) Charade (chat-rat-2)



Comité de rédaction : Sylvain Connangle, Directeur / Sr Marie-Philippe, Communauté du Sauveur / Hubert Chazeau / René Delon / Annie Desplat / Marie-Thérèse Jarry, Membre du CVS / Gérard Carricaburu, Famille d'un résident / Martine Montagut, Responsable de la MATPA / Emmanuel Guinet, Pilote service vidéo CTI et cuisinier à l'EHPAD / Elodie Carrau, Apprentie Bac Pro Gestion-Administration
Autorisation légale de parution le 25 novembre 1998

-
- **ORGANISATION D'OBSÈQUES**
 - **PRÉVOYANCE**
 - **MONUMENTS**

*Appel gratuit depuis un fixe. Hab. 12-75-001

Mieux vous accompagner, **c'est notre première volonté**



BERGERAC

73 rue Neuve d'Argenson

05 53 27 14 27

52 rue F. de Labattut

05 53 63 00 65

PERIGUEUX

13 bd. Lakanal

05 53 08 10 75

